



Charte du joueur U17, U19 et Séniors

Au travers de cette charte, moi, joueur de l'U.S. Miramas, m'engage de part mon adhésion au club, à l'approbation de ses statuts, de son règlement intérieur et de sa charte joueurs, et à adhérer à ses valeurs et principes.

Porter les couleurs de l'U.S.M. est un signe de fierté et implique des droits et des devoirs.

Cotisation :

Je m'engage à régler ma cotisation.

En cas de non règlement, je m'expose à ne plus être accepté aux entraînements et aux matchs.

Tenue officielle du club :

L'image de l'U.S.M. existe sur et en dehors du terrain, je fais toujours honneur au couleur du club et ma tenue est irréprochable. Je m'engage à venir en tenue officielle du club pour chaque match.

Il est fortement déconseillé de porter ces vêtements «de sortie» lors des entraînements, ou pour toute autre activité qui risquerait d'endommager prématurément cette tenue.

Maillot du club :

Je respecte les tenues appartenant au club.

Je ne jette pas mon maillot lorsque l'arbitre ou l'entraîneur me fait quitter le terrain.

Après le match, je rends la tenue du club à l'endroit, maillot sur un tas.

Vestiaire :

Le vestiaire est un lieu de préparation vestimentaire et surtout mentale. Le calme y est de rigueur et le respect des lieux et des personnes sont une preuve d'éducation sportive.

Je respecte les locaux en gardant le vestiaire propre. J'utilise les poubelles pour les flacons de gel douche ou bouteille vide, l'élasto, etc. Je ne laisse rien traîner en le quittant.

Matériels :

Je prends soin du matériel qui est mis à ma disposition (ballons, chasubles, plots, etc.). La durabilité de la bonne qualité du matériel est essentielle à de bonnes conditions de travail.

Je ne frappe pas violemment le ballon dans la main courante ou sur une surface dure.

Je cherche immédiatement le ballon que j'ai envoyé en dehors des limites de jeu en assumant ma maladresse.

Mes chaussures de foot doivent être parfaitement entretenues, le respect d'autrui commençant par le respect de soi-même et de son matériel.

Présence, retard et absence :

La ponctualité et l'assiduité sont deux valeurs indispensables et nécessaires au bon fonctionnement d'un groupe. Le respect de ces valeurs démontre ma volonté de contribuer au succès de mon équipe.

Je dois prévenir mon encadrement en cas de retard, d'absence, et informer si je ne me rends pas au rendez-vous, mais directement sur place.

Après 3 semaines d'absence injustifiée, je serai considéré comme démissionnaire. Passé ce délai, je devrai obtenir l'accord de mon éducateur ou du référent de ma catégorie pour reprendre les activités du Club.

Entraînement :

Je m'engage à arriver suffisamment tôt aux vestiaires pour me préparer avant le début de la séance d'entraînement et être à l'heure précise sur le terrain pour démarrer la séance.

Les périodes de vacances scolaires ne sont pas des moments d'arrêt de l'entraînement.

La séance d'entraînement est un moment de travail destinée à faire progresser tous les joueurs.

Je montre ma motivation et donne le meilleur de moi-même, sans tricherie, sans me décourager, en faisant preuve de combativité et de persévérance afin de me dépasser et de progresser, en respectant mes partenaires et l'encadrement.

A la fin de chaque entraînement, je m'engage à participer au rangement du matériel utilisé dans le local à cet effet.

Esprit club :

Je ne fais pas partie uniquement d'une équipe. J'évolue au sein d'un club, l'U.S.M. A ce titre, je peux être amené à m'entraîner et jouer avec n'importe laquelle des équipes du club. Je m'engage à évoluer au meilleur de moi-même dans l'équipe pour laquelle il m'est demandé de jouer.

Je signe une licence pour jouer dans un club et non pour jouer en équipe I, titulaire à chaque match : j'accepte les décisions des responsables du club.

Encadrement :

L'éducateur est le seul habilité à composer l'équipe ; son choix doit être respecté. J'applique et respecte les décisions et choix sportif de mon entraîneur en faisant preuve d'humilité, en me remettant en cause perpétuellement, en restant lucide et objectif.

Je dois respecter dirigeants et éducateurs qui consacrent du temps pour nous.

Seul l'entraîneur donne des consignes de jeu.

Je m'engage pendant les matchs à rester concentré sur la partie sans être influencé par les spectateurs. Seul mon entraîneur peut me conseiller dans le jeu. Je reste attentif à ses seules consignes.

Je ne dois pas hésiter à poser des questions à mon entraîneur en cas de problèmes (exercices à l'entraînement, consignes en match, difficultés avec un partenaire, choix sportif...).

Comportement :

Je dis bonjour, car le respect de soi passe par le respect de l'autre.

Je suis ambitieux dans mes projets individuels et collectifs, en portant hautes les couleurs du club, et participant à faire régner un esprit de groupe.

Tout joueur de l'U.S.M. se doit d'entrer sur le terrain pour gagner le match. Mais il doit le faire en respectant les valeurs du club, en contribuant à sa bonne image.

J'affiche un état d'esprit sportif et collectif, en recherchant la fraternité et la solidarité, en participant à faire régner un esprit de groupe et en faisant preuve de tolérance.

Une équipe est faite d'individus venant d'horizon et de culture variés. Le bon fonctionnement du groupe dépend du respect des différences et de s'en enrichir.

Je recherche en permanence les meilleures relations possibles avec les autres membres du groupe en encourageant mes camarades, sans les critiquer ni les blesser.

Arbitre et règle de jeu :

Je respecte l'arbitre. Je m'adresse à lui avec politesse. J'accepte ses décisions sans contester, ni le toucher. L'arbitre fait partie du jeu, il a le droit de se tromper, comme les joueurs !

Fair-play :

Je banni la violence, les injures et la tricherie, je rester maître de mes actes, fair-play et je montre l'exemple à tous les plus jeunes.

Je reconnais dignement la supériorité et les performances de l'adversaire dans la défaite : il est plus fort que moi, je ne peux que travailler et persévérer pour arriver à son niveau.

Je reste respectueux et modeste après une victoire, sans vouloir ridiculiser l'adversaire : « je suis le plus fort ». Je n'ai pas besoin de "chambrier ".

Je salue l'adversaire et l'arbitre à la fin d'une rencontre.

La volonté de gagner n'exclut pas un comportement exemplaire sur le terrain.

Sanctions disciplinaires et amendes :

En cas de mauvaise conduite, de propos incorrects, ou acte répréhensible, je pourrais être sanctionné par le club en complément de celle du district :

- avertissement verbal.
- exclusion de la séance ou du match.
- non convocation au(x) match(s) suivant(s).
- convocation du joueur auprès d'une commission de discipline, avec possibilité de suspension ou d'exclusion du club.
- Aucun remboursement ne se fera en cas de suspension ou d'exclusion.
- Je ne serai plus convoqué pour les matchs tant que je n'aurai pas réglé toutes les amendes affligées par le district sauf celles qui correspondent à une faute involontaire au cours du jeu (Conduite Anti Sportive, 1^{ère} et 2^{ème} inscription au fichier avertissement).

Transport aux matchs joués à l'extérieur :

J'œuvre auprès de ma famille pour qu'un système de « covoiturage » puisse s'instaurer à tour de rôle entre parents, afin que l'équipe se rende aux matchs dans de bonnes conditions. Aucune équipe ne peut partir jouer un match à l'extérieur si le nombre de voiture ne permet pas de la transporter.

Lors des déplacements, j'adopte une attitude rigoureuse en respectant les consignes données par les accompagnateurs, en particuliers vis-à-vis des véhicules.

Manifestations du club :

Je m'implique dans la vie du club en participant et en apportant mon aide aux manifestations.

On peut me solliciter occasionnellement pour aider à arbitrer des plateaux.

Tout manquement à ce règlement sera sanctionné.

L'ensemble de ces comportements doit véhiculer une image positive de l'Union Sportive Miramas au sein de notre commune et de notre région, et porter hautes les couleurs du club